

---

## CODE D'ÉTHIQUE EMC

*Conduite éthique :  
vos droits et vos responsabilités*

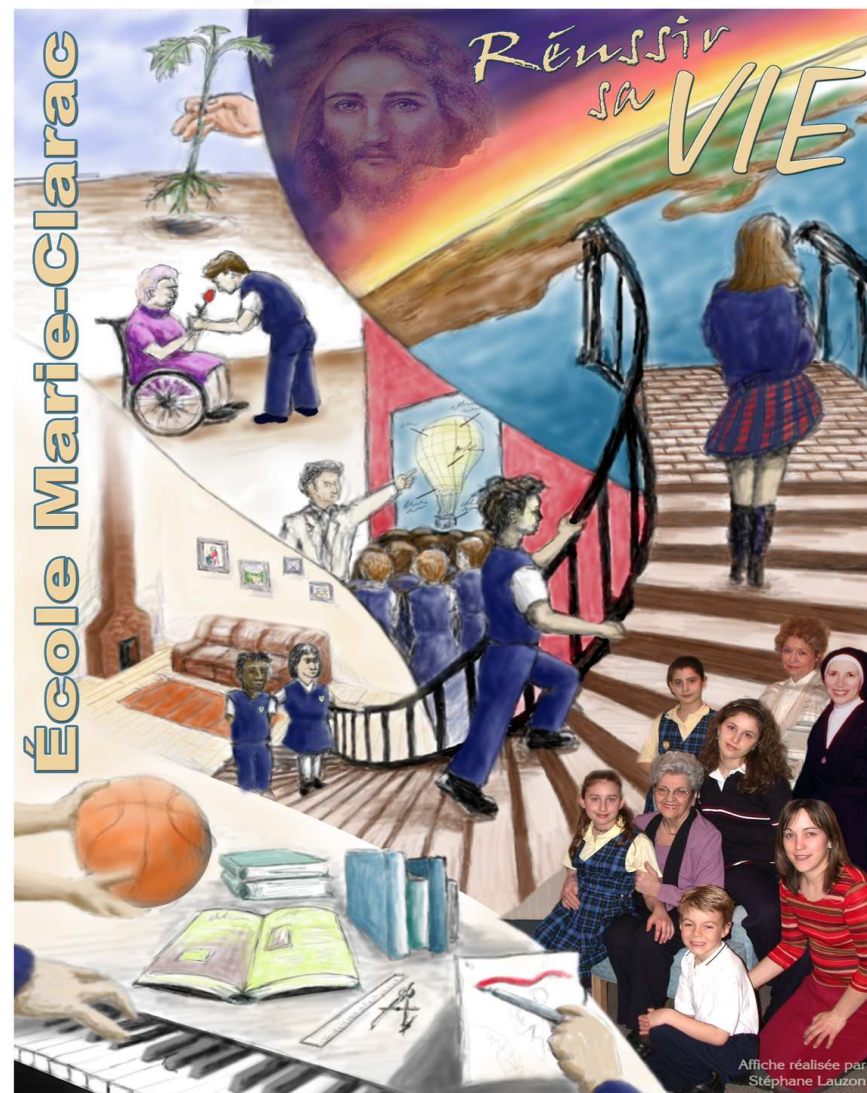
---



### CODE D'ÉTHIQUE EMC

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2003

**ÉCOLE MARIE-CLARAC**  
3530, boulevard Gouin Est  
Montréal-Nord (Québec) H1H 1B7  
Tél. (514) 322-1161  
[www.marie-clarac.qc.ca](http://www.marie-clarac.qc.ca)



Affiche réalisée par  
Stéphane Lauzon

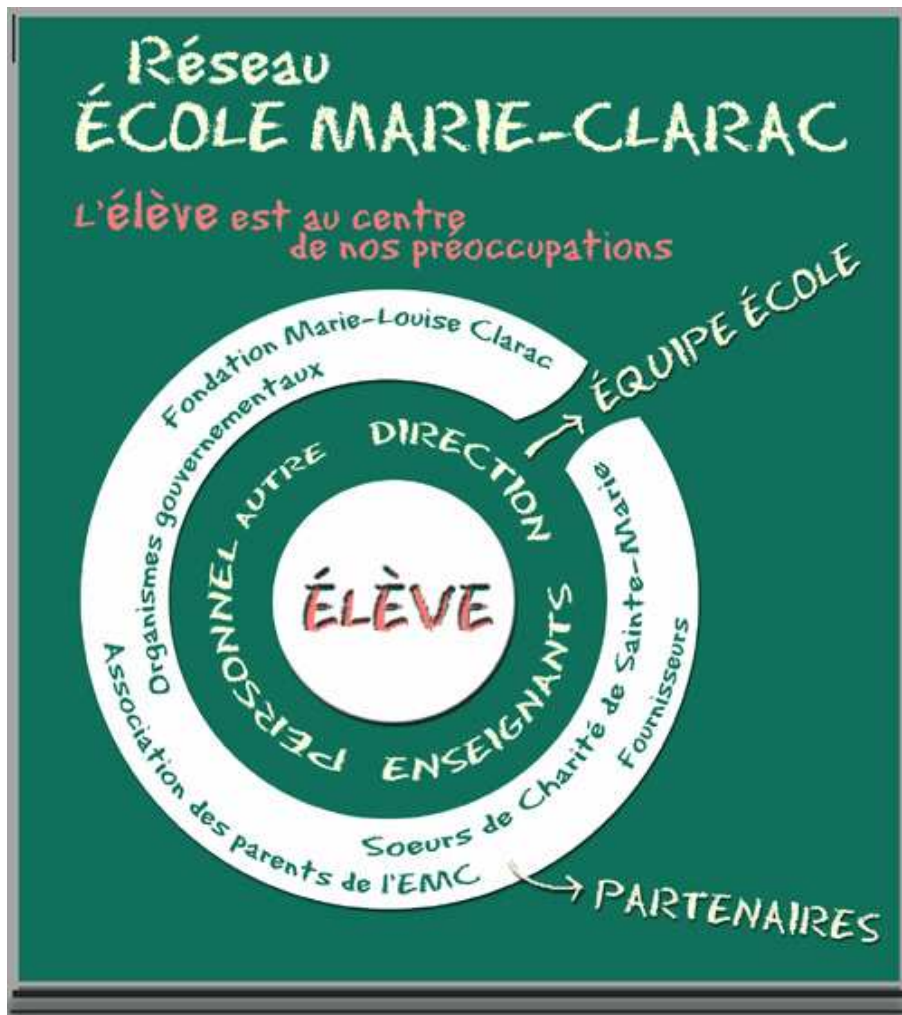
# ***PRÉAMBULE***

*La direction de l'École Marie-Clarac  
vous présente avec fierté son  
code d'éthique.*

*Il est inspiré des orientations et des valeurs  
que nous exprimons dans chacun de nos gestes quotidiens.  
Notre établissement s'est doté d'un code d'éthique  
servant de cadre de référence  
qui présente des valeurs, des attitudes et des comportements  
significatifs à l'École Marie-Clarac.*

*Nous espérons que ce code d'éthique  
saura guider  
toutes les personnes  
du réseau EMC.*





## TABLE DES MATIÈRES

### LE CODE D'ÉTHIQUE

Préambule.....	i
Réseau de l'École Marie-Clarac .....	iii
Table des matières.....	iv
<b>1- Mot de la direction .....</b>	<b>1</b>
<b>2- La mission .....</b>	<b>2</b>
<b>3- Les valeurs prioritaires .....</b>	<b>3</b>
<b>4- Le projet éducatif.....</b>	<b>4</b>
<b>5- Les responsabilités de l'école .....</b>	<b>6</b>
<b>6- Les principes directeurs .....</b>	<b>7</b>
6.1) L'École Marie-Clarac .....	7
6.2) La direction .....	8
6.3) L'enseignant.....	9
6.4) L'enseignant ou l'éducateur.....	9
6.5) Le personnel.....	10
6.6) L'élève .....	11
6.7) Le parent .....	12
6.8) La Fondation Marie-Louise-Clarac et l'Association des parents de l'EMC.....	13
6.9) Le fournisseur .....	14
6.10) L'organisme gouvernemental .....	14

### Remerciements

## 1. MOT DE LA DIRECTION

*Amener le jeune tout droit vers la réussite, voilà ce qui est au coeur de nos préoccupations. Tous les intervenants de l'École Marie-Clarac doivent en être conscients et ils doivent collaborer de façon positive. Dès lors, une concertation de nos façons de faire s'avère indispensable afin que l'élève reçoive des consignes logiques, faisant l'unanimité.*

*Conscients que tout geste accompli influence la conduite des jeunes, tous les intervenants et partenaires en milieu éducationnel doivent développer cette compétence éthique. Ce code a donc été réalisé par des gens du réseau EMC et adapté aux besoins de l'école.*

*Tout doit se rapporter à la mission de l'école, laquelle doit être connue et acceptée d'emblée. Ce code doit rallier les éducateurs et les aider à marcher vers le même objectif. Les valeurs énoncées ainsi que les attitudes à développer doivent être épousées par tous les membres du personnel de l'École Marie-Clarac.*

*C'est pourquoi la direction met à la disposition de tous les moyens pour mettre en place le projet éducatif. Il est indispensable de valoriser l'engagement déjà consenti par le personnel en lui apportant tous les outils nécessaires à la réalisation de ses projets et ainsi faire place à la réussite.*

*Nous devons encourager une conduite éthique, car nous travaillons à former l'homme et la femme de demain. En plus de réussir sa vie, l'élève, l'adulte de demain, devra contribuer à une société plus juste, plus vraie et plus pacifique. Il en découle que l'acquisition d'attitudes particulières est nécessaire au même titre que celle des connaissances et des habiletés.*

*Soeur Martine Côté,  
directrice générale*

## 2. LA MISSION

L'École Marie-Clarac reconnaît l'enfant comme étant une personne à part entière. Elle veut s'assurer de la croissance intégrale de chaque personne en favorisant le développement optimal de ses potentialités sur les plans physique, intellectuel, affectif, social, moral et religieux.

Elle s'engage par le fait même à transmettre des connaissances, à développer des attitudes, à cultiver les vertus qui caractérisent un chrétien épanoui, autonome et responsable.

De plus, le développement intégral du jeune doit s'inscrire dans un contexte favorisant la compréhension des grands enjeux internationaux, de l'indépendance des peuples et de l'interdépendance des personnes.

### 3. LES VALEURS PRIORITAIRES

Les valeurs humaines et chrétiennes que nous souhaitons promouvoir auprès des jeunes ainsi qu'auprès de l'ensemble des membres de la communauté éducative de Marie-Clarac trouveront un écho réel dans la mesure où elles guideront d'abord notre comportement. Ces valeurs sont :

- *l'éducation du jeune;*
- *la valorisation de l'effort personnel;*
- *le respect des gens;*
- *le respect des différences;*
- *la transparence dans la communication;*
- *la confidentialité des renseignements;*
- *la connaissance de soi, des autres et de son milieu;*
- *les droits de la personne;*
- *les valeurs spirituelles chrétiennes;*
- *l'intégrité;*
- *l'honnêteté;*
- *l'empathie;*
- *la compréhension;*
- *le respect de l'environnement.*

### 4. LE PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif permet de planifier et d'ajuster, avec la communauté éducative, notre vécu quotidien en relation avec les valeurs prioritaires. Les principaux fondements qui sous-tendent ce projet sont :

1. une démarche consciente des valeurs essentielles;
2. un esprit de famille stimulant pour les jeunes;
3. une implication du personnel de l'école et de ses partenaires;
4. la valorisation de l'enfant.

L'École Marie-Clarac est une œuvre d'éducation basée sur la réussite tant personnelle que scolaire. Les activités parascolaires sont aussi une période importante pour le développement du jeune.

Le projet éducatif, basé sur des valeurs profondes, humaines et chrétiennes, se propose :

- d'aider à structurer l'identité du jeune par la transmission des connaissances, le développement des compétences et des aptitudes responsables;
- de cultiver la confiance et la maîtrise de soi;
- de donner une méthodologie de travail et d'inculquer une discipline personnelle;
- d'amener le jeune à construire sa vision du monde;
- d'intégrer la dimension culturelle à l'enseignement;
- de développer un sentiment d'appartenance et le goût de participer à des projets culturels.

L'École Marie-Clarac contribue à l'éducation globale de l'enfant de manière à lui offrir les meilleures conditions d'apprentissage pour lui faciliter son intégration dans la société en général.

L'approche pédagogique à Marie-Clarac enjoint à l'enseignant d'être un guide, un médiateur entre l'élève et le savoir : *le savoir agir et le savoir-faire*.

L'élève y est un constructeur actif, un collaborateur avec le sens de la coopération et parfois un expert.

Les activités en classe sont authentiques, complexes et réalisées dans l'intérêt de l'élève. L'évaluation porte autant sur le processus que sur le résultat.

L'ouverture interculturelle vise à développer chez l'élève des attitudes, des connaissances et des compétences au fur et à mesure qu'il prend conscience de sa culture et de celle des autres. Il favorise alors la tolérance, le respect, l'empathie et la compréhension des autres, et ce, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou ethniques.

## **5. LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉCOLE**

- *Créer des conditions favorables à la réussite de tous les élèves.*
- *Créer un climat d'école où l'élève se sentira soutenu, ce qui facilitera son apprentissage.*
- *Augmenter le taux de réussite scolaire des élèves.*
- *Maximiser l'intérêt et la motivation des élèves.*
- *Analyser et réviser le contenu du curriculum de l'école.*
- *Voir au développement des compétences de son personnel.*
- *Sensibiliser et impliquer davantage les parents aux conditions favorables de l'apprentissage.*

## 6. LES PRINCIPES DIRECTEURS

L'énoncé des principes directeurs, ci-dessous encadrés, est basé sur un large consensus. Ces principes sont reliés à la qualité des services à rendre au jeune et à sa famille ainsi qu'à la qualité de la relation professionnelle qui l'accompagne.

### 6.1 L'ÉCOLE MARIE-CLARAC

**Dans toutes les décisions, l'intérêt de l'élève doit primer.**

*Chacun est soucieux de l'intérêt de l'élève dans toutes ses décisions ou prises de position, notamment dans le projet éducatif, les normes pédagogiques, les rapports aux parents et les activités parascolaires.*

**Chaque membre du personnel s'engage à développer et à maintenir un climat de transparence dans le cadre des échanges entre eux et avec les personnes de l'extérieur comme les parents, les fournisseurs et les autres membres de la collectivité.**

*Chaque membre du personnel s'engage, dans le respect de la confidentialité, à fournir toute information pertinente sur une base régulière et aux personnes appropriées.*

### 6.2 LA DIRECTION

**Chaque membre de la direction s'engage à favoriser les discussions et les échanges permettant de développer le plus grand nombre de consensus autour du projet éducatif et du cadre d'action éthique de l'institution.**

*La direction crée des forums d'échanges durant lesquels tous les membres de la communauté éducative pourront s'exprimer librement.*

**Chaque membre de la direction s'engage à fonder ses décisions stratégiques à partir de la mission de l'école et du projet éducatif de l'école.**

*La direction amène l'ensemble du personnel à s'engager dans les différentes orientations qui en découlent.*

**Chaque membre de la direction s'engage à développer des moyens de favoriser un partenariat avec les membres du personnel et les parents.**

*La direction associe les parents dès le début de l'élaboration d'un projet et est à l'écoute des besoins des partenaires (personnel et parents).*

### 6.3 L'ENSEIGNANT

**Chaque enseignant accepte de travailler dans le sens des orientations de l'énoncé de la mission de l'école.**

*L'enseignant s'assure que ses enseignements reflètent la mission de l'école par ses stratégies pédagogiques, les activités et les projets qu'il propose ainsi que les valeurs dont il fait la promotion.*

**Chaque enseignant reconnaît que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.**

*L'enseignant communique avec les parents de manière à s'assurer de leur coopération par rapport à chacun des aspects du dossier scolaire de leur enfant.*

### 6.4 L'ENSEIGNANT OU L'ÉDUCATEUR

**Chaque enseignant ou éducateur fait preuve de professionnalisme dans le cadre de l'exercice de ses fonctions d'éducateur.**

*L'enseignant ou l'éducateur offre un traitement équitable à chacun de ses élèves et entretient avec ses collègues des rapports harmonieux fondés sur la reconnaissance des compétences complémentaires. Il s'assure de prendre tous les moyens pour améliorer ses compétences professionnelles.*

**Chaque enseignant ou éducateur fait preuve d'équité envers les élèves et il doit être attentif aux situations pouvant engendrer des conflits d'intérêts.**

*L'enseignant fait preuve d'impartialité dans l'évaluation des élèves en maintenant les exigences et les standards tels que préconisés par l'école. Quant à l'éducateur, il fait preuve d'impartialité dans ses interventions auprès des élèves.*

### 6.5 LE PERSONNEL

**Chaque membre du personnel respecte l'intégrité de ses collègues de travail et se préoccupe de la portée de ses attitudes, de ses gestes et de ses paroles envers les autres.**

*L'employé fait preuve de respect envers les autres et évite de porter des jugements sur la compétence des collègues.*

**Chaque membre du personnel, par souci de solidarité, respecte les décisions et les politiques une fois adoptées par les instances responsables de l'école.**

*Le respect des décisions et des politiques requiert que les membres du personnel qui mettent en doute la pertinence de celles-ci le fassent savoir à qui de droit, puis n'agissent pas contre celles-ci si elles sont maintenues.*



**Chacun des membres du personnel doit se sentir concerné par le projet éducatif proposé par l'École Marie-Clarac.**

*À l'École Marie-Clarac, on reconnaît que chacun, quel que soit son rôle ou sa contribution, a une influence sur le climat général (les élèves ou le personnel) tant par ses actions, ses gestes, ses paroles, ses remarques que ses attitudes.*

## **6.6 L'ÉLÈVE**

**Chaque élève est appelé à être le propre artisan de son apprentissage.**

*Le jeune s'engage à participer activement à toutes les situations pédagogiques qui lui sont proposées.*

**Chaque élève s'engage à faire tous les efforts requis pour respecter et adhérer aux principales valeurs mises de l'avant par l'École Marie-Clarac.**

*Le jeune s'engage à prendre connaissance et à respecter le code de vie établi par l'école. Il apprend à échanger ouvertement avec les personnes qui l'entourent. Dans un contexte de respect des gens et de son environnement en général, il apprend à devenir confiant en lui-même. L'élève s'engage à prendre ses responsabilités et à expérimenter les limites de sa propre liberté à travers les projets auxquels il est convié.*

## **6.7 LE PARENT**

**Chaque parent s'engage à prendre connaissance, à adhérer et à respecter la mission de l'école, ses traditions et ses valeurs.**

*Il profite des occasions d'échanges (séances d'information, consultations, sondages) sur le projet de l'École Marie-Clarac.*

**Chaque parent favorise un partenariat avec l'équipe école.**

*Il profite des occasions d'échanges qui lui sont offertes pour s'informer, valoriser et soutenir les choix pédagogiques et les règlements de l'école.*

## 6.9 LE FOURNISSEUR

**Chaque parent privilégie une communication honnête et franche avec l'équipe école.**

*Il fait appel directement à la personne concernée et, par la suite, à un autre niveau hiérarchique s'il y a lieu. Il s'assure de conserver la discrétion et accorde une grande importance à la confidentialité. Le parent évite de critiquer et de dénigrer le personnel de l'école.*

## 6.8 LA FONDATION MARIE-LOUISE CLARAC ET L'ASSOCIATION DES PARENTS DE L'EMC

**Chaque membre bénévole de la FMLC et de l'APEMC doit éviter de se placer dans une situation de conflit réel, potentiel ou apparent entre son intérêt personnel et ses responsabilités.**

*Chaque administrateur de ces deux organismes est invité à respecter le code d'éthique de l'École Marie-Clarac. S'il se retrouve en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, il doit divulguer par écrit cette situation à la direction, et ce, dans les meilleurs délais.*

**Le fournisseur doit éviter de se placer dans une situation de conflit réel, potentiel ou apparent entre son intérêt personnel, ses implications dans l'école et ses devoirs et responsabilités dans le cadre des échanges commerciaux qu'il propose ou dont il est le porte-parole.**

*L'École Marie-Clarac s'attend à ce que chacun de ses fournisseurs offre des produits et des services selon les meilleures conditions du marché (qualité, coût, service après-vente, etc.) et selon les spécifications exigées. Le fournisseur qui est en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent doit divulguer par écrit cette situation à la direction, et ce, dans les meilleurs délais.*

## 6.10 L'ORGANISME GOUVERNEMENTAL

**Toutes les personnes associées au réseau de l'École Marie-Clarac doivent éviter de se placer dans une situation de conflit réel, potentiel ou apparent dans le cadre de leurs échanges avec les membres de la collectivité en général et du personnel gouvernemental: municipal, provincial ou fédéral.**

*Chacune des personnes qui est en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent doit divulguer par écrit cette situation à la direction, et ce, dans les meilleurs délais.*

## **REMERCIEMENTS**

*Le code d'éthique a pris forme  
grâce à la collaboration massive de plusieurs personnes  
associées au réseau Marie-Clarac,  
un travail échelonné  
de février 2001 à juin 2003.*

*La direction de l'École Marie-Clarac est grandement  
reconnaissante envers toutes celles et tous ceux  
qui ont collaboré en participant aux divers ateliers,  
en donnant de judicieux conseils  
ainsi qu'en poursuivant avec la ferme volonté  
de mener à terme le code d'éthique  
de l'École Marie-Clarac.*

*Ces grandes lignes de conduite éthique  
sont aussi le résultat  
d'une concertation encore plus prononcée  
durant les derniers mois  
du comité de rédaction composé de:*

- Mme Guylaine Cloutier
- Mme Anne Coulombe
- Mme Gina Fortin
- M. Stéphane Lauzon
- M. Jean-Guy Lemay
- Mme Sandra Morin
- Mme Isabelle Pedneault
- Mme Diane Rinaldis
- Mme Johanne Ruel
- M. Marc-André Séguin
- Mme Francine Sénécal
- Mme Joan Simard
- Mme Suzanne St-Germain
- Mme Simone Taschereau

***Recevez notre plus sincère gratitude  
pour votre générosité en temps et en réflexion!***